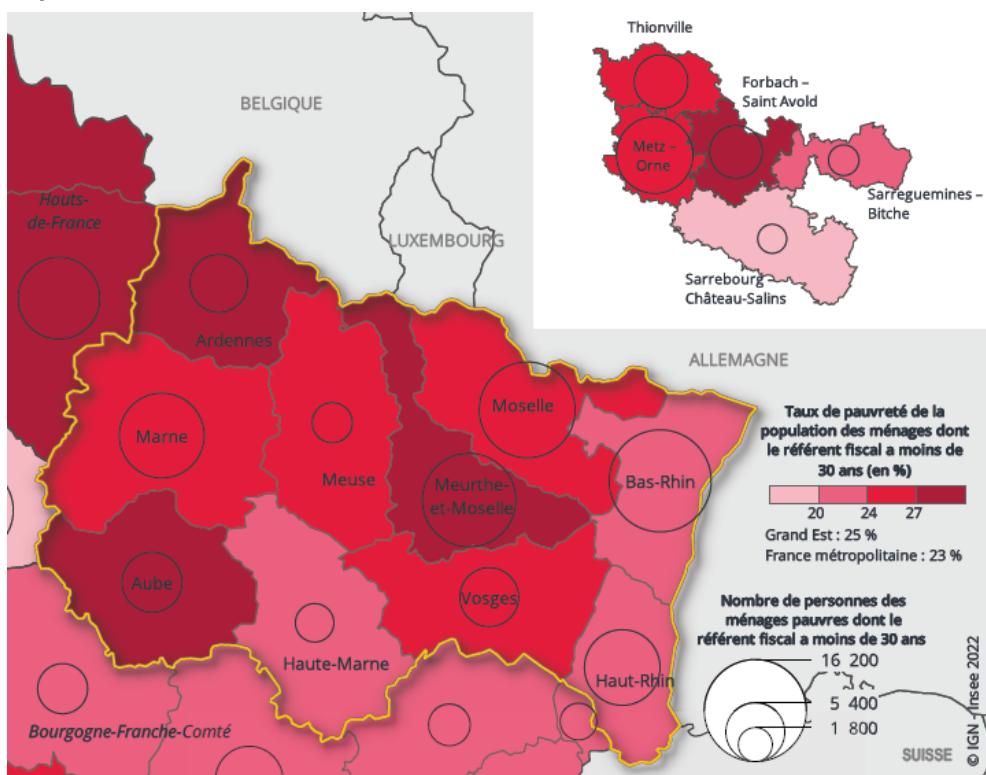


## Les jeunes Mosellans sont davantage touchés par la pauvreté et la précarité

Communiqué de presse ▪ 20 octobre 2022

En Moselle, plus de la moitié des 175 500 jeunes âgés de 15 à 29 ans résident encore chez leurs parents, et près d'un jeune sur dix chez des parents au chômage ou inactifs. Un jeune sur six n'est ni en emploi, ni en études et un sur dix est peu ou pas diplômé. En 2019, dans les ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans, une personne sur quatre vit sous le seuil de pauvreté. C'est dix points de pourcentage de plus que pour l'ensemble des ménages fiscaux du département. En conséquence, les jeunes Mosellans sont plus souvent bénéficiaires des prestations sociales ou familiales que le reste de la population.

### Pauvreté des jeunes ménages par département et par territoire des politiques départementales<sup>1</sup> en 2019



<sup>1</sup>Les territoires des politiques départementales sont des territoires définis par le Département de la Moselle.  
 Lecture : en Moselle, un quart de la population des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans est pauvre.  
 Champ : ménages fiscaux dont les revenus disponibles sont positifs ou nuls, hors communautés et sans-abri.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2019.

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et le Département de la Moselle.

Retrouvez tous les résultats de l'étude dans l'Insee Analyses Grand Est N° 148 – octobre 2022 :

### [Les jeunes Mosellans sont davantage touchés par la pauvreté et la précarité](#)

Les publications de l'Insee du Grand Est sont sur [insee.fr](http://insee.fr)

#### Contact presse

Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77  
[dr67-communication-externe@insee.fr](mailto:dr67-communication-externe@insee.fr)

**SOUS EMBARGO : ne pas diffuser avant le 20 octobre à 12 heures**